

Strasbourg, 22 juin 2022

AP/CAT(2022)06

**ACCORD EUROPÉEN ET MÉDITERRANÉEN SUR LES RISQUES MAJEURS
RÉUNION DU BUREAU DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS**

PAR VISIOCONFERENCE

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU BUREAU
20 juin 2022 (9h30-12h00)**

*Document établi par le Secrétariat
de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire*

PARTICIPANTS :

Membres du Bureau :

Mikaella Mala (MM) : présidente
Alessandro Balducci (AB) : vice-président
Anton Micallef (AM) : vice-président
Nataša Holcinger (NH) : ancienne présidente

Secrétariat du Conseil de l'Europe (CdE) :

Krzysztof Zyman (KZ) : Secrétaire exécutif d'EUR-OPA
Catherine Emezie (CE) : membre du secrétariat d'EUR-OPA
Tania Braulio (TB) : membre du secrétariat d'EUR-OPA

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR [AP/CAT\(2022\)OJ04](#)

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

Le Secrétaire exécutif informe les membres du Bureau des objectifs de la réunion. KZ présente la situation budgétaire après l'exclusion de la Fédération de Russie du Conseil de l'Europe.

3. SITUATION BUDGÉTAIRE (non chiffrée)

KZ présente brièvement la situation financière de l'Accord en 2022 et les perspectives pour 2023. L'exclusion de la Fédération de Russie du Conseil de l'Europe a eu une incidence directe sur la stabilité financière et l'avenir de l'Accord. Si l'Accord reste pleinement opérationnel en 2022 à la suite des décisions/actions prises par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, le financement pour 2023 reste incertain et pâtit en outre du retrait de la Belgique à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le Secrétariat prépare actuellement un document sur les scénarios possibles pour les activités et le financement futurs de l'Accord et fournira de nouvelles mises à jour en temps utile.

MM évoque la nécessité de réfléchir à la manière d'élargir le réseau composé de 22 États membres. KZ assure le Bureau de ses efforts continus pour empêcher les pays de se retirer de l'Accord en utilisant toutes les occasions pour convaincre de nouveaux pays de le rejoindre.

Il est noté que si les thèmes/domaines d'activité de l'Accord sont de plus en plus pertinents dans le monde entier, EUR-OPA manque cependant de visibilité. AM suggère de procéder d'urgence à un examen externe portant sur l'élargissement du champ de l'Accord en allant au-delà de la coopération avec les seules autorités de protection civile et en travaillant à une coopération plus étroite avec d'autres autorités, par exemple dans les domaines des droits de l'homme, de l'environnement, etc. KZ insiste sur l'importance d'améliorer et de maintenir la communication entre les Correspondants permanents et leurs gouvernements. Il suggère de réviser éventuellement le Règlement intérieur afin de redynamiser la composition du CPC.

4. PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2022

4.1 Centres spécialisés

Plusieurs projets menés par les Centres spécialisés ont été financés au moyen de subventions en 2022. Pour une présentation détaillée, voir : [AP/CAT\(2022\)02](#).

À l'occasion de la 7e Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, KZ s'est entretenu avec plusieurs responsables de l'UNDRR au sujet des travaux de l'Accord et de sa coopération active avec l'UNDRR. Il a exprimé l'espoir d'un renforcement de la coopération entre EUR-OPA et l'UNDRR. KZ a également mentionné les recommandations récemment adoptées sur le handicap et les migrants dans le contexte d'une pandémie.

KZ participera à la [Deuxième Conférence internationale sur les risques urbains](#), à Lisbonne (Portugal) du 23 au 25 juin, afin de promouvoir le travail de l'Accord, ainsi qu'à une conférence organisée par le CUEBC à Ravello, les 22 et 23 octobre.

KZ étudiera la possibilité de mettre en place une réunion rassemblant des experts locaux, des universitaires et des membres du Bureau afin de déterminer dans quelle mesure EUR-OPA peut contribuer aux activités d'après-guerre en Ukraine dans un contexte de catastrophes technologiques.

5. PROCHAINE RÉUNION COMMUNE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS ET DES DIRECTEURS DE CENTRES SPÉCIALISÉS

Les membres du Bureau ont tenu des discussions préliminaires sur les points de l'ordre du jour de la prochaine Réunion conjointe du Comité des Correspondants permanents et des Directeurs de Centres spécialisés, prévue les 17 et 18 novembre 2022 à Paris. La réunion consistera le premier jour en une session restreinte impliquant uniquement les Correspondants permanents, suivie le deuxième jour d'une réunion conjointe avec les Directeurs de Centres spécialisés.

AM suggère d'organiser les réunions du CCP dans les différents États membres afin de « présenter » l'Accord et d'impliquer les responsables du pays hôte. KZ se déclare prêt à envisager cette option, sous réserve de la disponibilité d'un financement, soulignant qu'elle donnerait également aux responsables une vision de première main sur les projets gérés par les Centres spécialisés.

6. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

7. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Il est convenu de tenir la prochaine réunion en ligne du Bureau le lundi 5 septembre à 9h30.

8. FIN DE LA RÉUNION